Ouestions orales

M. Clark: Quel ministre?

M. Bockstael: Le ministre des Transports soumettra des recommandations à l'approbation du cabinet.

LA DÉCLARATION DU MINISTRE

L'hon. Don Mazankowski (Végréville): Madame le Président, je voudrais poser une question supplémentaire au premier ministre. Ce dernier pourrait-il dire à la Chambre au nom de qui le ministre de l'Agriculture s'exprimait lorsqu'il a déclaré récemment dans un discours, et je cite:

Le débat sur le tarif du Pas du Nid-de-Corbeau dure depuis trop longtemps et j'espère que nous pourrons y mettre un terme rapidement.

... de préférence, d'ici le 1er août. Au nom de qui le ministre de l'Agriculture parlait-il si pour sa part le ministre chargé de la Commission canadienne du blé exprimait la position du gouvernement?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Il parlait en notre nom à tous, madame le Président.

L'INDUSTRIE AUTOMOBILE

ON DEMANDE UNE DÉCLARATION CONCERNANT LES NÉGOCIATIONS AVEC CHRYSLER CANADA

L'hon. Sinclair Stevens (York-Peel): Madame le Président, vu l'absence du ministre de l'Industrie et du Commerce, peut-être pourrais-je adresser ma question initiale à son suppléant. Peut-il nous dire quand on nous fera une déclaration au sujet des négociations en cours avec la société Chrysler Canada? Cette déclaration sera-t-elle faite d'abord à la Chambre? Peut-il nous donner l'assurance qu'on ne la fera pas plutôt aux journalistes ou encore lors d'une conférence de presse, alors qu'on devrait la faire d'abord à la Chambre?

M. Nielsen: La question s'adresse à vous, Lapointe.

M. Epp: Un «oui» suffira.

[Français]

L'hon. Charles Lapointe (ministre d'État (Petites entreprises)): Madame le Président, je m'excuse auprès de la Chambre et de l'honorable député, je n'ai pas compris la question.

[Traduction]

M. Stevens: Madame le Président, j'aimerais répéter l'essentiel de ma question au ministre. Il s'agit des négociations en cours au sujet de la société Chrysler du Canada. Quand pouvons-nous espérer avoir une déclaration à la Chambre sur les intentions actuelles du ministre à cet égard? Peut-il nous donner l'assurance que cette déclaration sera faite à la Chambre d'abord, et non pas aux journalistes ou lors d'une conférence de presse?

[Français]

M. Lapointe (Charlevoix): Madame le Président, le ministre de l'Industrie et du Commerce poursuit actuellement ses pourparlers avec les représentants de l'industrie et du Syndicat des

travailleurs de l'automobile, et le gouvernement sera en mesure de prendre une décision à ce sujet bientôt.

[Traduction]

M. Stevens: Madame le Président, étant donné que la réponse du ministre n'en est pas une, je crois que je n'ai d'autre choix que de m'adresser au premier ministre. Pourrait-il nous faire savoir s'il y a eu effectivement un accord de principe entre le gouvernement du Canada et la société Chrysler du Canada au sujet de la garantie déjà accordée et toutes autres dispositions d'emprunt pouvant conduire à une entente?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Madame le Président, je m'excuse, mais je n'étais pas très attentif. Il y a eu des discussions entre les gouvernements de l'Ontario et du Canada, mais, à ma connaissance, aucune décision n'a encore été prise.

M. Crosbie: Réveillez-vous, c'est la période des questions!

L'ÉNERGIE

L'INCIDENCE DU PRIX SUR LES MESURES DE CONSERVATION ET LA CONSTITUTION DE RÉSERVES D'ÉNERGIE DE REMPLACEMENT

M. G. M. Gurbin (Bruce-Grey): Madame le Président, je voudrais poser une question au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Elle a trait aux programmes de conservation du gouvernement fédéral. Le ministre sait sans doute que l'année dernière, les Canadiens ont eu recours quatre fois plus au Programme d'isolation thermique des maisons canadiennes qu'auparavant, que bien des gens se sont intéressés au programme de conversion des chaudières au mazout ainsi qu'aux autres programmes de conservation mis en œuvre par le gouvernement fédéral. Le ministre pourrait-il dire à la Chambre quelle sera, d'après lui, l'incidence du prix de l'énergie sur la conservation ou si l'intérêt que suscitent maintenant ces programmes vient de la crainte d'une pénurie?

L'hon. Marc Lalonde (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Madame le Président, il est extrêmement difficile de répondre à la question du député. Elle touche aux habitudes de consommation. Fait intéressant, la consommation de pétrole a diminué d'environ 3 p. 100 au Canada l'année dernière. D'après le gouvernement, ce serait pure inconscience que de compter presque uniquement ou principalement sur des hausses de prix pour faire baisser la consommation. D'après nous, les gens s'intéressent à de nouvelles formes d'énergie ou à des énergies de remplacement et les programmes fédéraux visant à promouvoir la conservation, à utiliser le gaz au lieu du pétrole, et à mieux isoler les habitations sont le meilleur moyen de rendre le Canada autosuffisant. C'est préférable que d'essayer de forcer la main aux consommateurs en relevant considérablement les prix.

Des voix: Bravo!